



**Benno  
Bokk  
Yaakaar**

# Dakar bu bees

ak **ABDOULAYE DIOUF SARR**





**Benno**  
Bokk  
**Yaakaar**

**ADS**



**100**

**ENGAGEMENTS**  
**POUR UN DAKAR BOU BESS**

ADS





# Sommaire

BIOGRAPHIE DE MONSIEUR <b>ABDOULAYE DIOUF SARR</b> .....	04
ABDOULAYE DIOUF SARR / <b>PROFESSION DE FOI</b> .....	06
DAKAR, <b>VILLE INCLUSIVE</b> .....	08
DAKAR, <b>VILLE EN BONNE SANTÉ</b> .....	09
DAKAR, <b>VILLE DES JEUNES</b> .....	10
DAKAR, <b>VILLE DES FEMMES</b> .....	11
DAKAR, <b>VILLE QUI PROTÈGE SES PERSONNES VULNÉRABLES</b> .....	12
DAKAR, <b>VILLE DES AFFAIRES</b> .....	13
DAKAR, <b>VILLE SPORTIVE ET DE LOISIRS</b> .....	14
DAKAR, <b>VILLE CULTURELLE</b> .....	15
DAKAR, <b>VILLE SURE</b> .....	16
DAKAR, <b>VILLE SOLIDAIRE</b> .....	17
DAKAR, <b>VILLE SANS EMBOUTEILLAGE</b> .....	18
DAKAR, <b>VILLE DURABLE</b> .....	20
DAKAR, <b>VILLE PROPRE</b> .....	21
DAKAR, <b>VILLE ATTRACTIVE ET ÉMERGENTE</b> .....	22
<b>PROGRAMME DÉTAILLÉ DE GOUVERNANCE</b> .....	24





# Biographie



**M**onsieur Abdoulaye Diouf SARR est un Economiste, Expert financier et homme politique sénégalais.

Il est titulaire d'un diplôme d'Etudes Approfondies en Economie avec

option Analyse Socio-économique (DEA) à l'Université de Lyon 2 et d'un diplôme d'Etudes Professionnels Approfondies (DEPA) en institutions financières obtenu à l'Université d'Excellence Léopold Sédar Senghor D'Alexandrie, en Egypte.

Il était Professeur de Finances de Marchés et d'Entreprise.





Ayant intégré la Société nationale des Habitations à Loyer Modérés (SNHLM) il y a occupé successivement les fonctions de Directeur des Ventes et des Achats et Directeur financier.

Il a ensuite dirigé la Cellule d'Appui aux Elus locaux du Sénégal.

M. Abdoulaye Diouf SARR a également été Secrétaire général de la Chambre de Commerce de Dakar et Secrétaire Général de la Chambre de Commerce de Kaolack.

Il a en outre occupé le poste de Directeur Administratif et Financier de la société SATAR ainsi que celui de Directeur Général Adjoint de la Nouvelle Société des Mines et des Travaux Publics (NSMTP).

En avril 2012, M. Abdoulaye Diouf SARR est nommé Directeur du Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

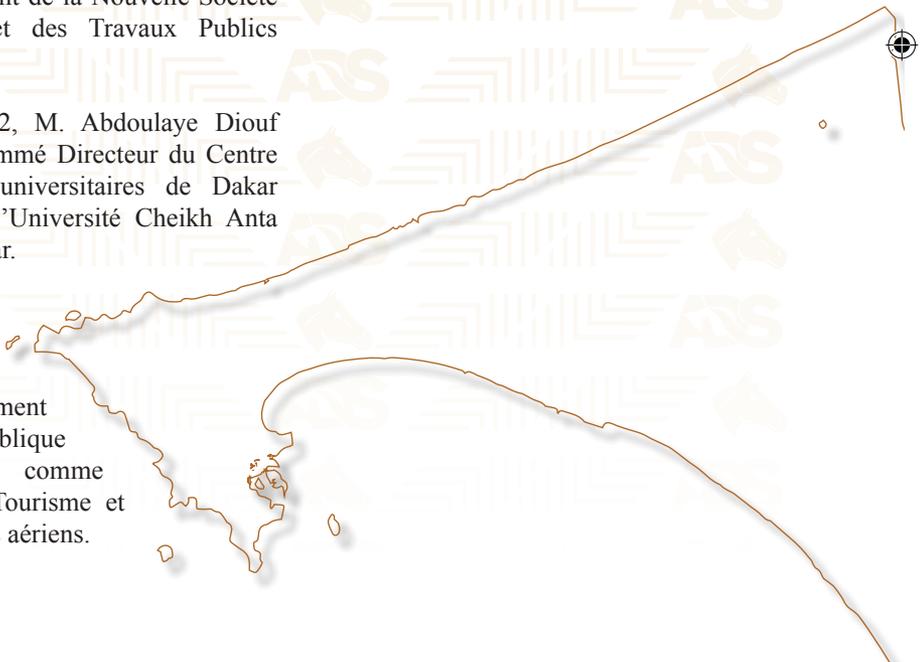
En juillet 2014, il fait son entrée au Gouvernement de la République du Sénégal comme Ministre du Tourisme et des Transports aériens.

En juillet 2015, il devient Ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

De Septembre 2017 à nos jours, il est à la tête du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

M. Abdoulaye Diouf SARR est Responsable Politique à l'Alliance pour la République et Maire de Yoff, une commune de la Capitale sénégalaise abritant l'Aéroport international Léopold Sédar Senghor de Dakar.

Actuellement, il brigue la mairie de la capitale dakaroise.



## « 100 ENGAGEMENTS » NGUIR TABAX EULEUKOU DAKAR

« 100 ENGAGEMENTS » POUR L'AVENIR DE DAKAR

**J'** affirme mon engagement à promouvoir une Ville compétitive, porte-océane de l'Afrique de l'Ouest ; une Ville attractive grâce à son stock de possibilités, une Ville intelligente au diapason des innovations de l'ère des réseaux numériques, une Ville humanisée au service de tous grâce à l'ajustement des enjeux sociaux, économiques et environnementaux aux besoins des Dakaroises et des Dakarois.

Conscient que Dakar comptera plus de 5 millions d'habitants en 2035, nous estimons que sa gouvernance doit être anticipatrice, inclusive, contributive, objective et technique. C'est pourquoi, je vous propose une stratégie de Développement territorial qui a comme finalité la création d'un écosystème résilient, propice au développement territorial.





Au-delà des enseignements tirés de la crise sanitaire de la Covid-19, de la récurrence des inondations et du réchauffement de Dakar, les enjeux humains et territoriaux restent nombreux.

Le chantier de la reconstruction de la Ville de Dakar est immense mais le défi est exaltant.

Mes priorités sont naturellement arrimées aux objectifs globaux du Plan Sénégal Émergent (PSE) plus spécifiquement au programme « *Liggeyël Euleuk* » qui promeut « *l'inclusion sociale et l'équité territoriale afin d'améliorer substantiellement le vécu des Sénégalais dans la paix, la sécurité, la liberté et la prospérité* ».

Mes priorités s'adossent sur les orientations définies par le Plan National d'Aménagement et de Développement Territorial (PNADT) et le cadre juridique de l'Acte 3 de la décentralisation qui balisera le champ de mes actions en bonne intelligence avec l'État et les 19 Communes qui forment le territoire de la Ville.

Mes priorités seront évaluées à l'aune des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) afin de mettre

un terme à la pauvreté grâce à la réponse concrète que j'apporterai aux besoins sociaux des Dakarois notamment, à la modernisation du cadre de l'éducation ; le renforcement des performances de la santé de proximité et la protection sociale des couches les plus vulnérables ; l'appui à la formation et à l'employabilité des jeunes ; la promotion de l'entreprenariat des femmes ; l'accompagnement des personnes âgées ; la protection du littoral et de l'environnement.

Il s'agira pour moi de mettre en cohérence le territoire fonctionnel et le territoire institutionnel de la Ville et d'impliquer tous les secteurs stratégiques et les compétences. Mon action est encadrée par la Loi, dans le respect strict de la dignité et des prérogatives de toutes les Communes.

**Mes « 100 engagement pour Dakar » ne relèvent pas de l'utopie, leur réalisation est articulée à la capacité budgétaire de l'institution municipale mais aussi à son potentiel réel de mobilisation de ressources nationales et internationales.**





8



## ADS DAKAR, VILLE INCLUSIVE par :

- la création d'un Cadre de dialogue participatif « *Conseil de développement de la Ville* » qui renforce l'inclusion sociale et le vivre ensemble ;
- l'initiation tous les ans, avant le débat d'orientation budgétaire, d'une « *Grande conférence territoriale* » qui réunira toutes les forces vives de la Cité ;
- la modernisation des profils des Services municipaux afin de les adapter aux exigences de la demande citoyenne et de la compétitivité de l'économie locale.





**ASS DAKAR, « VILLE EN BONNE SANTÉ » par :**

- la construction d'un hôpital de référence aux Parcelles Assainies ;
- le renforcement des équipements des hôpitaux municipaux et des Centres de santé ;
- la modernisation des postes de santé en leur dotant de **pharmacies sociales** qui assurent la gratuité des médicaments aux détenteurs de « *ticket modérateur* ».



## ADS DAKAR, VILLE DES JEUNES par :

- la mise en place d'un incubateur de projets économiques et de créations artistiques dédié aux jeunes auto-entrepreneurs mais aussi aux jeunes déscolarisés. L'objectif étant de voir émerger des centaines de « *Start-ups* » ;
- l'octroi de 10.000 bourses et allocations par an aux jeunes apprenants, les plus méritants et les plus vulnérables ainsi qu'aux talibés des Daaras tout en veillant à leur modernisation ;
- l'accompagnement des collégiens et des lycéens résidents à Dakar en leur offrant un « *Pass Ambitions* » qui leur donne droit à une subvention conséquente auprès de prestataires de services et commerçants partenaires de la Ville.





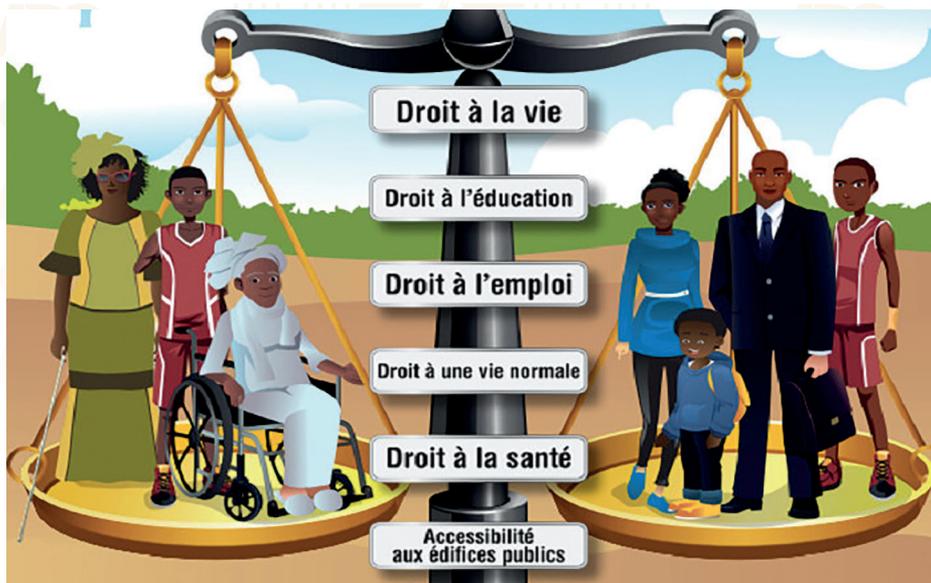
**ADS** DAKAR, VILLE DES FEMMES par :

- l'investissement pour l'autonomisation des femmes en facilitant leur formation professionnelle par l'octroi de bourses et d'aides, mais aussi en leur concédant des « *emprunts à taux zéro* » ;
- le recrutement, par discrimination positive, des femmes habilitées pour les postes qui seront créés au terme de la modernisation de l'outil municipal ;
- l'appui matériel et l'encadrement des organisations professionnelles féminines pour la transformation des produits de l'agriculture, de l'arboriculture et de la pêche ; pour l'artisanat et la création artistique ; pour la restauration et le commerce de détail, etc.



## ADS DAKAR, VILLE QUI PROTÈGE SES PERSONNES VULNÉRABLES PAR :

- la facilitation, l'insertion professionnelle des personnes handicapés moteurs et sensoriels en prenant en charge les frais engagés pour leur formation ;
- l'octroi de chaises roulantes, béquilles, sonotones... aux personnes handicapés tout en leur dédiant un « *Pass Pharmacie* » prenant en charge les médicaments essentiels en complément de la protection sociale prodiguée par l'État avec la « *Carte d'égalité des chances* » ;
- la discrimination positive des candidatures des personnes en situation de handicap aux emplois municipaux lors des recrutements de nouveau personnel ;
- la mise à niveau des bâtiments municipaux aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite).





**ADS DAKAR, VILLE DES AFFAIRES par :**

- la promotion d'un Hub commercial, pôle de convergence du business en Afrique de l'Ouest ;
- la construction d'espaces spécifiques de commerce et de services dédiés aux tabliers et ambulants ainsi qu'aux mécaniciens, menuisiers et autres métiers qui investissent la rue. La transformation de certaines rues marchandes en rues exclusivement piétonnes est fortement envisagée.





## ADS DAKAR, VILLE SPORTIVE ET DE LOISIRS par :

- la rénovation des parcours sportifs de la corniche Ouest et des HLM ainsi que les différents espaces investis par les jeunes sportifs mais aussi par les moins jeunes (*les + de 35 ans*) et mettre des coachs sportifs à la disposition des pratiquants ;
- la dotation des plages, où la baignade est autorisée, de maîtres-nageurs sauveteurs et de personnel d'entretien de la berge et du matériel de délimitation des espaces sous surveillance ;
- la mise en valeur des plages et confier leurs exploitations (*ski nautique, jet ski, pédalos, etc.*) aux jeunes auto-entrepreneurs des quartiers en bordure de mer. L'objectif est d'offrir un cadre de détente et d'épanouissement aux Dakarois et à tous ceux qui viennent visiter la capitale.





## ADS DAKAR, VILLE CULTURELLE par :

- la création de la « *Grande Bibliothèque de Dakar* » qui sera un espace de socialisation disposant de toutes les Technologies de l'Information et de la Communication. Cette Grande Bibliothèque de Dakar, accessible aux PMR, sera aussi conçue sous le modèle architectural soudano-sahélien et présentera toutes les innovations des technologies du digital mais encore toutes les commodités ergonomiques pour le confort des visiteurs ;
- la promotion d'évènements sportifs, ludiques et culturels de la renommée du « *Paris-Dakar* » afin de renforcer l'attractivité touristique de la Ville et son rayonnement international ;
- le renforcement de l'expression artistique dans le domaine des arts visuels (*peinture, dessins...*), la musique, la sculpture, la littérature (*poésie, dramaturgie...*), les arts de la scène (théâtre, danse, percussions, humour...), le cinéma avec la construction de nouvelles salles modernes, sans oublier la promotion de l'architecture afin de perpétuer l'identité négro-africaine de la Ville.







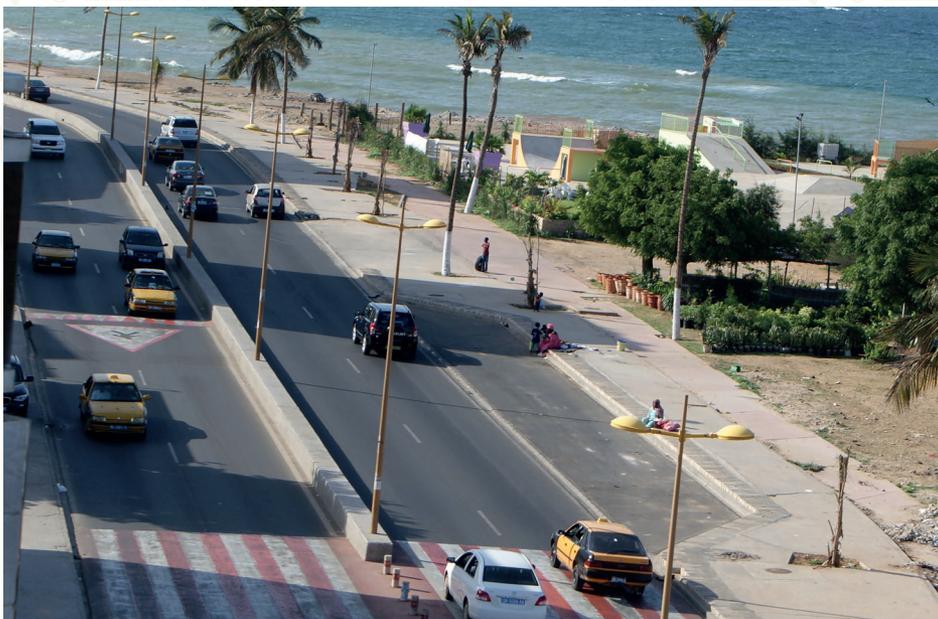
**ADS DAKAR, VILLE SOLIDAIRE par :**

- la création d'une Maison d'accueil temporaire « *Keur Yaye* » dédiée aux femmes mères de famille en situation de détresse et autogérée par des « *Boutiques Yaakaar* » qui feront la promotion du « *Consommer Local* » avec un home e-commerce ;
- la promotion d'un fonds spécial d'accompagnement de l'habitat social d'un milliard par an dans le cadre du programme des 100.000 logements de l'État. L'opération sera réalisée en intercommunalité avec les Collectivités territoriales de la grande Banlieue ;
- l'institutionnalisation d'un fonds de soutien aux commerçants et aux artisans lorsque ceux-ci se retrouvent fragilisés face à une situation exceptionnelle comme ils l'ont été pendant les moments les plus difficiles de la pandémie de la Covid-19 ;
- l'accompagnement des tabliers et marchands ambulants à consolider leurs activités par la création d'un bureau de suivi chargé de leur apporter conseils et solutions lorsque ceux-ci traversent des difficultés liées à leur qualité.



## ADS DAKAR, VILLE SANS EMBOUTILLAGE par :

- l'édification d'un parking aérien végétalisé de 1.000 places afin de diminuer l'impact du stationnement au sol ;
- le remplacement et la modernisation du mobilier urbain y compris les feux tricolores et les passages protégés ;
- la connexion des territoires de la Ville à la nouvelle offre de transport par le BRT et le TER. Lorsque leurs tracés le permettent, le doublement des voies du BRT et du TER par des pistes cyclables boisées qui participeront à la décarbonisation de la Ville ;
- la régulation des flux des véhicules vers le Centre-ville en créant des zones de stationnement rupture de charge dans le cadre du Contrat-Plan État-Ville qui sera mis-en-œuvre et en intercommunalité avec les communes du Plateau et de la Médina ;





- la rationalisation de l'accès en Centre-ville des véhicules hors gabarit et autres moyens de livraison qui entraînent des pertes économiques préjudiciables à la compétitivité des entreprises ;
- l'initiation d'un projet de « **Bateaux-bus** » afin d'accompagner les efforts de l'État dans la mobilité et l'exploitation des possibilités offertes par les voies maritimes pour joindre Dakar à Saly-Portudal. Une mini-croisière destinée aux touristes et un transport de personnes et de marchandises, par cabotage, sont bien envisageables avec l'émergence des nouvelles infrastructures portuaires en construction comme le port de Ndayane sur la Petite-côte ;
- la promotion des modes doux de circulation comme le vélo et la marche en augmentant les linéaires végétalisés et les coulées vertes sur les espaces nus et sur la corniche Ouest.





## DAKAR, VILLE DURABLE par :

- le recensement et la réhabilitation du patrimoine immobilier de la Ville en relation avec les objectifs écoresponsables « *bas-carbone* » et les changements climatiques ;
- le renforcement de l'éclairage public par le solaire en passant de 30.000 à 100.000 points lumineux ;
- la couverture des 13 canaux à ciel ouvert de la Capitale et l'aménagement des 30.000 m2 dégagés pour accueillir des jardins d'agrément ainsi que des points « *Services et Commerce* » ;
- la rénovation énergétique des bâtiments des Lycées et collèges et la végétalisation de leurs espaces nus avec la plantation d'arbres fruitiers, « *Un élève, un arbre* ».





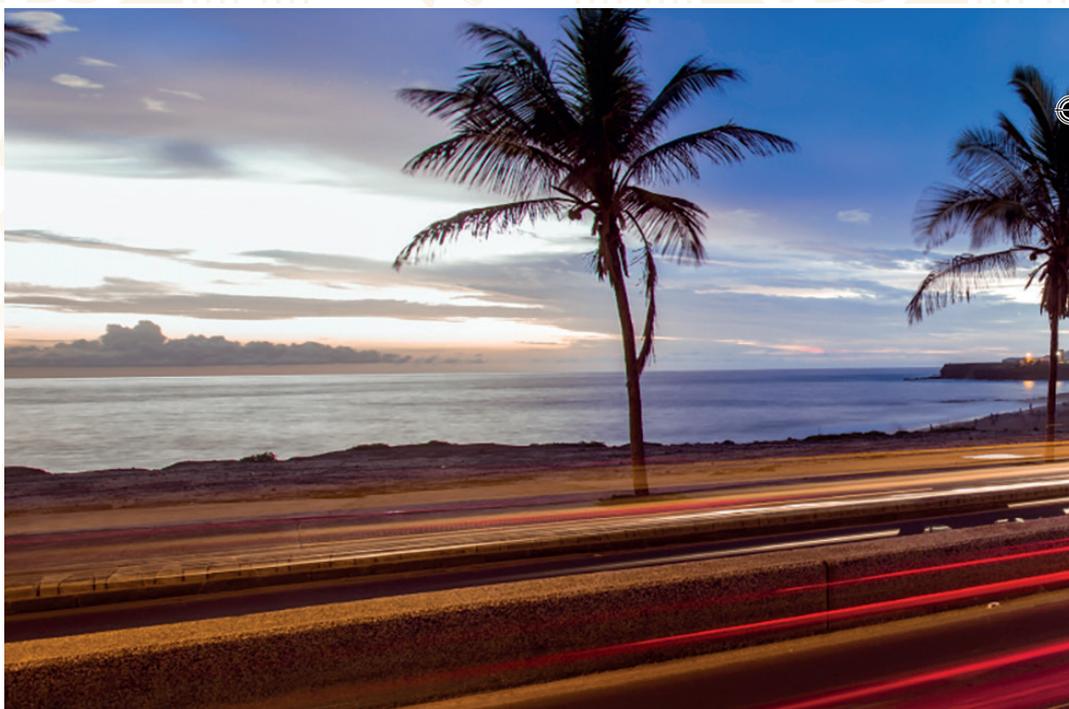
## ADS Un « DAKAR, VILLE PROPRE par :

- l'éradication du sable dans les rues bitumées de Dakar, l'enlèvement des débris pierreux provenant des bâtiments en chantier et des travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD), l'enlèvement des épaves et détritiques divers qui encombrant les trottoirs et entravent la circulation à travers mon Programme « *Trottoirs : zéro sable* » ;
- la mise aux normes des poubelles domestiques à travers le Programme « *Un foyer, une nouvelle* » ;



## DAKAR, VILLE ATTRACTIVE ET ÉMERGENTE par :

- la mobilisation d'un budget de 100 milliards de Fr. CFA par an ;
- la valorisation du bâti colonial, des espaces historiques patrimoniaux et des monuments pour la promotion du tourisme de découverte ;
- la consolidation des bases du numérique et la promotion de SMART DAKAR incluant la gratuité de la connexion Wifi dans le cœur de ville et les autres zones d'attractivité académique, commerciale, touristique, etc.
- la transformation de certaines avenues commerciales du Centre-ville en espaces exclusivement piétons, reverdis et aménagés.





Mes « *100 engagements pour Dakar* » visent le bien-être de tous les citoyens, des résidents comme des non-résidents. Je veux un Dakar qui fournit des Services ; un Dakar, Ville sociale qui inclut ; un Dakar, ville moderne qui aménage en tenant compte des contraintes des changements climatiques.

Je m'emploierai donc à rallumer la flamme de cette Ville au passé glorieux, ancienne Capitale de l'Afrique Occidentale Française, dont le rayonnement en Afrique

et dans le Monde, passera par la revalorisation de son inestimable patrimoine matériel et immatériel. Dakar est l'expression la plus familière de la Téranga, ce ciment de la mosaïque des cultures Wolof, Peul, Sérère, Diola, Mandingue... qui s'entrelacent si harmonieusement pour former le Vivre ensemble et l'identité de notre Nation.



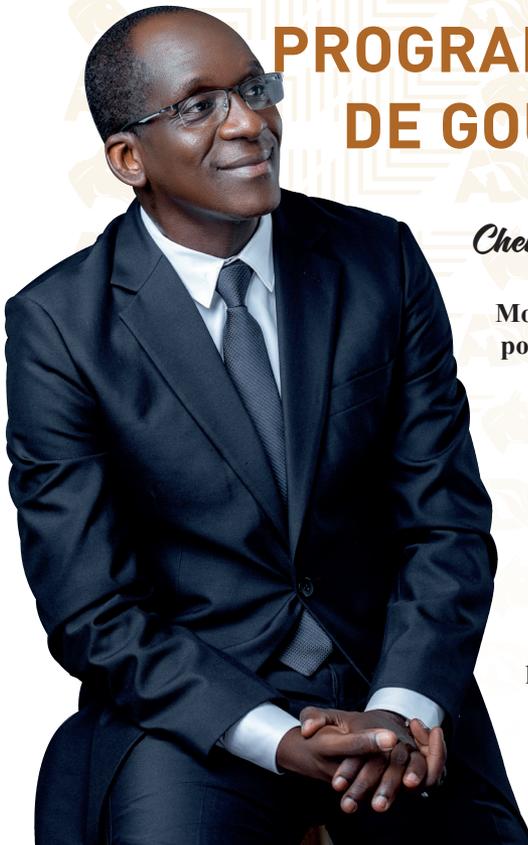


ABDOULAYE DIOUF SARR

« 100 ENGAGEMENTS » NGUIR DAKAR BOU BESS

« 100 ENGAGEMENTS » POUR L'AVENIR DE DAKAR

# PROGRAMME DÉTAILLÉ DE GOUVERNANCE



*Chers Dakaraises, chers Dakarais,*

Mon équipe et moi sommes déterminés  
pour appliquer :

## I - UNE GOUVERNANCE LOCALE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

La gouvernance locale inclusive et la participation citoyenne qui visent à renforcer les capacités de la Ville à planifier, à concevoir et à gérer de manière partagée le processus de développement local. En effet, l'inclusion sociale renforce le vivre ensemble en permettant notamment :





- la participation des citoyens à l'élaboration, en amont, des projets et programmes de développement conçus en leur nom et qui tiennent compte de leurs besoins réels ;
- l'obligation des élus que nous serons de rendre compte des actions réalisées au nom des populations, dans le cadre d'espaces citoyens de reddition des comptes.
- Mettre en place un Cadre d'appui à la bonne gouvernance qui sera une plateforme d'échange et de partage sur les problématiques du Développement territorial. Ce Cadre sera composé par les élus et toutes les forces organisées de la Ville ;

#### **Nous nous engageons à :**

- Impliquer les populations dans l'animation du développement local et faciliter pour tous et pour chacun la saisine, sans intermédiaire, du Maire par lien numérique ;
- Inciter l'État à la prise du décret qui formalise et organise le fonctionnement des Conseils de quartier ;
- Créer un « *Conseil de développement de la Ville* » qui rassemble, outre les conseillers municipaux, les représentants des



Organisations Communautaires de Base (OCB), les représentants des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux, les identités remarquables communautaires, les personnes-ressources de la société civile, les membres de la Diaspora... et, qui se réunit tous les ans dans le cadre d'une « *Grande conférence territoriale* » avant le débat d'orientation budgétaire de la Ville ;

- Créer un « *Cadre consultatif des jeunes* » pour un partenariat « *jeunes adolescents-Ville* ». Cette instance participative consolidera l'expérience citoyenne des jeunes et les préparera à l'administration de la Cité ;
- Inviter les 19 Communes à créer un « *Conseil de Communes* » afin d'élaborer des axes de coopération intercommunale voire de transcommunalité ;
- Renforcer la Radio Municipale de Dakar (RMD) avec la création d'une chaîne de télévision municipale afin de mieux relayer les informations sur les réseaux sociaux ;
- Redynamiser le « *Conseil municipal des enfants* » pour leur

inculquer, très tôt, les bases de la citoyenneté et les fondamentaux de la République.

### **Mon équipe et moi sommes déterminés à renforcer :**

## **II – UNE ECONOMIE URBAINÉ GÉNÉRATRICE D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOI**

Les enjeux de la gouvernance économique de la Ville de Dakar sont ceux du renforcement de la compétitivité économique de ce territoire dans la sous-région Ouest-Africaine et au-delà ainsi que l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de ses habitants.

La nouvelle étape franchie en matière de décentralisation, avec la mise en œuvre de l'Acte 3 caractérisé par la redistribution des responsabilités et des moyens tant au niveau des 19 Communes qu'au niveau de la Ville, renvoie un paysage institutionnel qui répond, aujourd'hui, de manière insatisfaisante aux enjeux soulevés dans le Plan Sénégal Émergent (PSE).

### **Nous nous engageons à :**

- Prendre des mesures incitatives pour le regroupement intercommunal et la solidarité entre Communes permettant,



## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE GOUVERNANCE

27

notamment, de favoriser les projets structurants au bénéfice des populations défavorisées, de gérer en bonne intelligence les services de la Ville ou encore de sauvegarder les espaces naturels en péril comme les espaces du littoral aujourd'hui fortement urbanisés et sous la menace de la montée des eaux de l'Océan Atlantique ;

- Institutionnaliser un fonds de soutien aux commerçants et aux artisans lorsque ceux-ci se retrouvent fragilisés face à une situation exceptionnelle comme ils l'ont été pendant les moments les plus difficiles de la pandémie de la Covid-19 ;
- Installer un fonds dédié au microcrédit municipal afin de renforcer l'accompagnement des groupements de femmes entrepreneures de Dakar ;
- Appuyer financièrement les communautés de pêcheurs, pour l'acquisition d'équipements, de Yoff à Soumbédioune, de Terrou Baye Sogui à Hann-Pêcheurs y compris les détenteurs de Lothio et les pêcheurs à pied ;
- Solliciter la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

des centaines d'entreprises installées sur l'espace de la Ville et notamment au Port Autonome de Dakar dans le portage de projets d'aménagements structurants dans les Arrondissements et dans la mise à niveau de certaines infrastructures de VRD dans certains quartiers de la Ville ;

- Installer en Centre-Ville et dans les points les plus attractifs de Dakar des zones de gratuité du Wifi qui permettent la communication sans fil entre divers appareils (ordinateurs, téléphones sans fil, périphériques multiples...) ;
- Favoriser des projets d'économie sociale et solidaire par la promotion, dans certains quartiers, de coopératives d'achat et de services ;
- Moderniser, dans le cadre d'accords intercommunaux avec les Communes concernées, les infrastructures marchandes de la Ville et les espaces commerciaux comme le marché Sandaga qui doit être rebâti selon les normes internationales en vigueur tout en conservant son cachet architectural soudano-sahélien ;
- Construire des espaces spécifiques de commerce et de services dédiés



aux tabliers et ambulants ainsi qu'aux mécaniciens, menuisiers et autres métiers qui investissent la rue. La transformation de certaines rues marchandes en rues exclusivement piétonnes est fortement envisagée ;

- Dégager des nouvelles aires de stationnement et imposer, sur les avenues et boulevards, le garage en épi des véhicules afin d'optimiser l'espace linéaire ;
- Valoriser le patrimoine bâti, les espaces historiques patrimoniaux et les monuments pour la promotion du tourisme de découverte ;
- Mettre en valeur les plages et confier leurs exploitations (ski nautique, jet ski, pédalos, etc.) aux jeunes auto-entrepreneurs des quartiers situés en bordure de mer. L'objectif est d'offrir un espace de détente aux Dakarois et à tous ceux qui viennent visiter la capitale.

**Mon équipe et moi sommes déterminés à assurer :**

### III - LA SÉCURITÉ ET LA PROPRETÉ DANS TOUTE LA VILLE

Sur 0,3% du territoire national, la Ville (ou Métropole) de Dakar abrite plus de la moitié des citoyens du Sénégal (55%). Avec une croissance annuelle entre 2.5 et 3%, elle accueille chaque année entre 80.000 et 120.000 personnes de plus. La croissance de la population et la pression exercée sur les infrastructures et équipements créent un sentiment d'inconfort et d'insécurité chez les dakaroises et les dakarois. Les médias se font l'écho, presque chaque jour, de cas d'agressions, d'attaques à main armée, de viols de mineurs et de meurtres de plus en plus horribles. Je suis conscient que la répression seule ne pourra pas résoudre ce phénomène d'insécurité. Ainsi, la prévention s'avère incontournable pour contenir la violence domestique et urbaine, les incivilités et la grande criminalité. La Sécurité publique n'étant pas une compétence transférée, la Ville va néanmoins consentir des investissements complémentaires en personnel de surveillance et en matériel en étroite collaboration avec les Forces de Défense et de Sécurité.





Le 2 Avril 2019, dans son discours d'investiture le chef de l'État lançait un appel « à une mobilisation générale pour forger l'image d'un nouveau Sénégal ; un Sénégal plus propre dans ses quartiers, plus propre dans ses villages, plus propre dans ses villes. Il y a urgence à mettre fin à l'encombrement urbain, à l'insalubrité, aux occupations illégales de l'espace public et aux constructions anarchiques » disait-il. Même si l'assainissement (solide et liquide) n'est pas encore une compétence transférée, la lutte contre l'insalubrité est le problème de toutes et de tous. Je renforcerai le concept « Dakar, ville propre » en mettant sur orbite, dans les quartiers, les initiatives des associations de femmes qui incarnent dans ce domaine un leadership qui n'est plus à démontrer. Leurs capacités seront renforcées et des moyens techniques et financiers mis à leur disposition.

### Nous nous engageons à :

- Mettre en œuvre avec les Forces de Défense et de Sécurité des Contrats locaux de Prévention-Sécurité ;
- Veiller sur la vétusté des bâtiments dans la Ville et entreprendre un programme de reconstruction, en particulier, des vieilles mosquées pour lesquelles un programme de réhabilitation/rénovation sera mis en œuvre ;
- Renforcer la Police municipale formée pour lutter contre la délinquance au quotidien (incivilités, dégradation du patrimoine urbain, surveillance des lieux touristiques, mendicité agressive, etc.) et sécuriser l'espace public par la prévention et la dissuasion ;



- Initier un programme de mise aux normes des poubelles domestiques à travers le Programme « *Un foyer, une poubelle* » ;

- Désensabler les rues et artères de la Ville dans le cadre de l'initiative 5-3-5 à travers le programme « *Dakar : Trottoirs, zéro sable* » ;

- Procéder à un pavage de qualité des espaces nus, rues et artères de la Ville grâce à des programmes coportés avec les Communes, tout en tenant compte des problématiques liées à l'imperméabilisation progressive du sol dans la Capitale et à l'inondation urbaine ;

- Renforcer l'éclairage public dans les grandes artères et dans les quartiers populaires ;

- Reprendre le mobilier urbain et le mettre à niveau y compris les feux tricolores et les passages cloutés protégés ;

- Renforcer le réseau de caméras de vidéosurveillance connectées à celles de la Police Nationale pour la protection des personnes et des biens ;

- Démanteler les zones crimino-gènes situées, notamment, sur les places publiques, les

jardins et espaces verts ainsi que les secteurs les plus isolés de la Ville.

**Mon équipe et moi sommes déterminés pour promouvoir :**

#### **IV - UN TRANSPORT EFFICACE ET UNE MOBILITÉ AISÉE**



En accompagnement des projets phares en cours que sont le Bus Rapid Transit (BRT) et le Train Express Régional (TER), j'appuierai la politique de l'État, en facilitant l'accès des populations les plus démunies, qui sont les grandes victimes des nombreux embouteillages, aux opportunités



## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE GOUVERNANCE

31

économiques qu'engendre l'amélioration de la connectivité entre les différents secteurs de la Ville.

avec l'émergence des nouvelles infrastructures portuaires en cours comme le port de Ndayane sur la Petite-côte ;

### Nous nous engageons à :

- Proposer à l'État, pour adoption, un schéma de mobilité globale, pensé à l'échelle de la région de Dakar, prenant en compte tous les modes de déplacements et intégrant les enjeux du BRT et du TER. Une application econnect sera créée par la Ville, avec la collaboration du Conseil exécutif des transports urbains de Dakar (CETUD), pour faciliter la mobilité des voyageurs et des automobilistes ;
  - Saisir les opportunités économiques offertes par les 3 Gares du TER situées sur l'espace de la Ville afin de créer des zones commerciales et de services qui charrieront plusieurs centaines d'emplois directs et indirects ;
  - Initier un projet de « *Bateaux-bus* » afin d'accompagner les efforts de l'État dans la mobilité et exploiter les possibilités offertes par les voies maritimes pour joindre Dakar à Saly-Portudal. Une mini-croisière destinée aux touristes et un transport de personnes et de marchandises, par cabotage, sont bien envisageables
- Créer un « *Pass Mobilité* » qui donne droit à tout détenteur de circuler sur l'espace de la Ville une fois dans la journée pendant un temps défini. Ce Pass qui est en réalité une subvention, reste ouvert à tous les citoyens mais sera, en priorité, dédié aux jeunes apprenants ;
  - Assurer la gratuité des transports publics, dans les limites de l'espace de la Ville, aux personnes reconnues vulnérables dont la preuve de résidence à Dakar est faite ;
  - Rendre les trottoirs aux piétons avec la création de parcours spécifiques sur des itinéraires balisés et sécurisés pour les personnes handicapés moteurs et visuels ;
  - Dédier des rues aux piétons spécifiquement dans certains axes à forte densité commerciale. Ces rues seront complètement fermées à la circulation automobile après des études de faisabilité et d'impact ;



- Sécuriser les voies de circulation destinées aux vélocycleurs et autres moyens de transport à deux roues ;

- Créer sur le long des parcours du BRT et du TER, lorsque c'est possible en termes de continuité physique, une piste cyclable végétalisée ;

- Encourager la transition vers la décarbonisation des véhicules et l'utilisation des énergies alternatives (hybrides et électriques) dans le cadre du renouvellement du parc automobile national avec la création de champs de bornes de recharge électrique et de gaz ;

- Optimiser les livraisons de marchandises dans le Centre-ville par les véhicules hybrides et électriques ;

- Supprimer des places de stationnement dans les rues les plus exigües et adopter le garage alternatif bihebdomadaire sur un seul côté de la rue ;

- Encourager le stationnement en dehors du cœur de ville et en faciliter l'accès par les modes doux.

### Mon équipe et moi sommes déterminés à soutenir :

#### V – UNE EDUCATION DE QUALITÉ

Elle est affirmée, dans la politique du gouvernement, à travers le PAQUET c'est-à-dire le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Éthique et de la Transparence du secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET-EF, 2018-2030) dont l'objectif fondamental est l'amélioration de l'accès à l'éducation pour tous et de la qualité de celle-ci. La Ville de Dakar qui compte aujourd'hui 23 433 nouveaux élèves inscrits au Cours d'initiation (CI) dans les 434 écoles du territoire de l'Inspection d'Académie, doit être consciente des défis liés à l'atteinte de l'objectif de Développement Durable n°4 (ODD 4).

#### Nous nous engageons à :

- Expérimenter, dans le cadre d'une convention intercommunale, au bénéfice de quelques écoles cibles, des cantines scolaires avec une subvention des repas pris à midi, par les enfants dans les conditions d'hygiène et de qualité nutritionnelle requises ;
- Créer dans le cadre de convention avec les Communes, des jardins



pédagogiques dans les Lycées et Collèges afin d'initier les enfants à la Nature et aux comportements écoresponsables ;

- Établir des « chèques fournitures » pour les élèves Collèges et des Lycées en classe d'examen ;
- Créer dans chaque Lycée et dans chaque Collège un terrain de jeux multisports avec une partie dédiée au football couvert par une pelouse synthétique de haute qualité ;
- Protéger la santé des enfants et lutter contre leur exposition aux écrans et aux réseaux



sociaux en leur offrant d'autres alternatives de détente comme les jeux de société issus de nos cultures et traditions, la lecture, les sports de socialisation, etc. ;





- Expérimenter l'idée de crèche municipale, en convention intercommunale, pour soutenir les femmes qui ont leurs activités au Centre-ville et qui résident en banlieue tout en appuyant les Cases des tout-petits ;
- Appuyer substantiellement les Daraas pour les moderniser afin d'améliorer les conditions d'existence des talibés ;



- Octroyer 10.000 bourses par an aux bacheliers pour les soutenir dans le nouveau parcours de qualification qu'ils entament à l'Université ;
- Octroyer des bourses de formation professionnelle aux enfants en déperdition scolaire.

**Mon équipe et moi sommes déterminés pour asseoir :**

## **VI – UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE**

Inscrit sur le sillon de l'article 14 de la constitution qui dispose « que l'Etat et les collectivités publiques ont le devoir social de veiller sur la santé physique, morale et mentale de la famille », la Ville de Dakar va ériger, en priorité absolue, l'accès équitable des populations à des services de santé de qualité. En effet, la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 (art. 170, 306 et 307) a transféré des compétences dans le domaine de la santé à la Ville, au Département et à la Commune. Cependant, la mise en œuvre de ces compétences pour l'amélioration de la performance du système de santé pose encore quelques problèmes en rapport avec certaines exigences du secteur : construction de nouveaux locaux, réhabilitation des anciens locaux,



## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE GOUVERNANCE

35

équipement de dernière génération, gestion des structures sociales, participation à la couverture maladie universelle, etc.

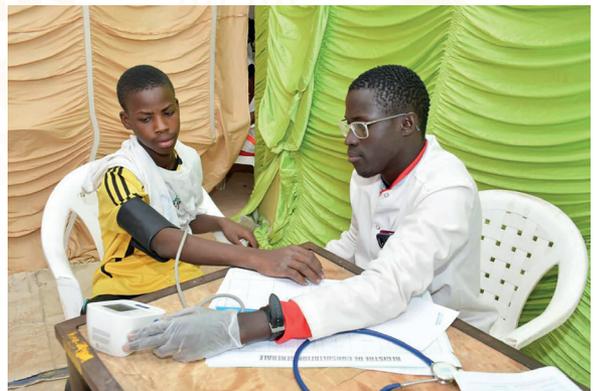
### **Nous nous engageons à :**

- Renforcer le plateau médical de l'hôpital municipal Abasse Ndao et en faire un établissement de référence ainsi que celui de l'Institut d'Hygiène Sociale Polyclinique de la Médina ; puis améliorer la fonctionnalité et la performance des Centres de santé ;
- Construire un hôpital de référence aux Parcelles Assainies ;
- Moderniser les postes de santé et les doter de pharmacies sociales qui assurent la gratuité des médicaments aux détenteurs de « Ticket modérateur » ;
- Contractualiser avec les 5 hôpitaux de la Ville de Dakar pour la prise en charge d'une certaine catégorie de patients et améliorer l'offre de soins. Pour rappel les structures sanitaires de la Ville prennent en charge actuellement 70% de l'offre de soins ;
- Former et recruter des agents supplémentaires de santé (sages-femmes, infirmiers, filles de salle, etc.) ;

- Créer un service infirmier mobile (à moto) et/ou de « *Dispensateurs de soins à domicile* » (DSDOM) permettant de prendre en charge rapidement et à domicile certaines pathologies de patients du 3<sup>e</sup> âge.

### **Un numéro vert sera créé à cet effet ;**

- Formaliser un Contrat local de Santé avec les relais communautaires « *Bajenu Gox* » et les DSDOM pour la prise en charge des programmes de sensibilisation et les pathologies mineures en bonne intelligence avec les Districts sanitaires ;
- Organiser et animer des actions d'information, de sensibilisation et de promotion de la santé auprès de publics divers (*personnes du 3<sup>e</sup> âge, handicapés moteurs, enfants et jeunes adultes...*) ;



- Assister les 4 Arrondissements de la Ville avec la mise en œuvre d'un programme d'acquisition de corbillards ;
- Trouver, avec l'aide de l'État, les moyens d'augmenter la superficie des cimetières musulmans et catholiques ;
- Appuyer, en matériel et logistique, les manifestations des confréries musulmanes et de l'Église catholique qui rythment l'agenda religieux de la Ville.

### Mon équipe et moi sommes déterminés pour :

## VII – LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PROMOTION D'UN CADRE DE VIE SAIN



À l'heure où le développement durable s'impose comme une nécessité vitale dans le Monde en raison des effets négatifs des changements climatiques, la Ville de Dakar doit mettre en œuvre un « *Plan Climat territoire intégré* » (PCTI). Il s'agira essentiellement de définir une politique basse carbone ensuite de créer, renforcer et valoriser les coulées vertes existantes dans la Ville. L'option de reverdir Dakar entre dans le cadre de la politique nationale de renforcement de l'attractivité de la Capitale afin de soutenir les défis de la requalification de l'espace métropolitain pour son repositionnement en tant que « *Ville intelligente* » dans l'espace sous-régionale. Pour ce faire, il faut un Dakar propre, un Dakar illuminé, un Dakar vert, smart, un Dakar qui profite du bon air charrié par les alizés maritimes.





### Nous nous engageons à :

- Mettre de l'ordre dans l'organisation des travaux et chantiers et lutter contre les dépôts sauvages de débris de travaux de construction de bâtiments et de Voiries et Réseaux Divers ;
- Séquencer tous les ans, dans le cadre d'une entente entre l'État et la Ville, l'exécution des projets structurants, ce qui évitera une accumulation d'interventions simultanées sur tout le domaine public ;
- Éradiquer les aménagements faits, défaits et refaits en raison de malfaçons ou de conflits d'agenda de commanditaires qu'ils soient démembrements de l'État ou concessionnaires privés ;
- Arrimer les travaux à l'échelle des Communes de sorte que les services qui agissent sur la voirie s'accordent sur un calendrier prévisionnel détaillé permettant une bonne articulation des chantiers entre eux ;
- Contractualiser avec l'ONAS et SEN'EAU, dans le cadre d'une instance d'harmonisation État-Ville, afin de proposer des branchements sociaux sur les réseaux d'égouts et permettre





à certains quartiers de disposer d'eau potable grâce à la mise en service de KMS 3 et de l'usine de dessalement d'eau de mer en cours de réalisation ;

sera à l'écoute des vigies que sont les chefs ou délégués de quartier, les commerçants, les conseils de quartiers, les associations de jeunes, de femmes, etc. ;

- Doter toutes les 19 Communes de matériel de ramassage d'ordures ménagères pour venir en appui à l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG) ;
- Renforcer le service en charge de la voirie et des espaces verts et fixer un calendrier d'intervention dans les Communes dotées d'espaces verts ainsi que dans les Communes riveraines de la mer ;
- Créer une brigade polyvalente d'intervention rapide chargée des questions de dépollution de l'espace public. Cette brigade
- Augmenter le taux de végétalisation sur les espaces nus, les corniches Est et Ouest et les abords des grands axes de circulation automobile et effectuer la promotion des arbres fruitiers dans les concessions « *une maison, un arbre fruitier* » ;
- Limiter la vitesse dans certaines rues à 30 Km/h pour une circulation apaisée et moins polluante ;
- Aménager l'espace public pour permettre à toute personne, notamment aux personnes handicapés ou à mobilité réduite, de circuler en toute sécurité.





Mon équipe et moi sommes déterminés pour :

### VIII – LA PROMOTION ET L'ENCADREMENT DES SPORTS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

L'insuffisance des infrastructures et équipements socio-éducatifs et sportifs, l'inexistence d'encadrement technique suffisamment outillés, les moyens pédagogiques et matériels peu performants constituent bien de raisons pour répondre aux besoins des jeunes (*et des moins jeunes d'ailleurs*) de mesurer leurs performances physiques et de se divertir par la pratique d'activités librement choisies tels les jeux de société, la lecture, le cinéma, le théâtre, la randonnée pédestre, etc.



La Lettre de Politique sectorielle de Développement des Sports (*LPSD-S*) 2016-2020, référentiel de toutes les interventions en matière sportive au Sénégal, a retenu quatre (04) orientations stratégiques devant guider les actions à entreprendre. Parmi ces orientations stratégiques, les infrastructures sportives occupent une place de choix. Malgré tout, la situation des dites infrastructures demeure préoccupante. Avec la popularisation de la pratique sportive, la Ville se doit d'imaginer un modèle de gestion et de rentabilisation d'infrastructures

sportives de petites dimensions sous la responsabilité d'un comité de gestion autonome. Ma volonté est de faire de Dakar une Ville où il fait bon vivre qui offre en soirée et pendant les week-ends des opportunités de promenade et de distraction en famille ou entre amis. Au-delà de leurs retombées économiques évidentes, des événements sportifs, ludiques et culturels de la renommée du « *Paris-Dakar* » devra désormais marquer l'agenda de la Ville et renforcer son rayonnement dans le Monde, je m'y attèlerai dès que j'aurai votre confiance.



### Nous nous engageons à :

Amener la municipalité, au-delà de la création d'équipes professionnelles qui prennent part aux divers championnats nationaux, à investir massivement en faveur du « *sport pour tous* », dans les différents équipements sportifs publics notamment les terrains de football en pelouse synthétique ; dans le soutien aux pratiques collectives en clubs et associations (ASC) y compris le handisport ;

- Rénover la piscine Olympique et créer de nouvelles activités (*Bébés nageurs, aquagym, soirées familiales, sauna, hammam, etc.*) ;
- Appuyer les acteurs de la culture urbaine comme le Hip-hop et le Roller (*Rap, Break dancing, Graffitis, Beatboxing...*) en leur concédant un espace dédié à la production et à l'expression artistique ;
- Organiser, de concert avec les maires des Communes, des « *Street parties* » de football et de Basketball (*Rap-Attack*) pour améliorer les conditions d'expression de la diversité sportive dans les quartiers ;
- Appuyer de façon conséquente le mouvement « *Navétane* » en matériel et en équipements divers ;

- Créer un stand de tir municipal et des espaces dédiés à la pétanque ;
- Porter le plaidoyer de la rénovation des stades Demba Diop et Iba Mar Diop et renforcer l'offre sportive de ce dernier sur les terrains qui le jouxtent afin de créer un grand complexe sportif et de loisirs ;

### Mon équipe et moi sommes déterminés pour :

## IX- LA RELANCE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

De manière générale, il existe deux principales sources de financement des Collectivités territoriales : les sources de financement internes et les sources de financement externes.

### Nous nous engageons à :

- Gérer en « *bon père de famille* » les ressources de la Ville sous le contrôle de la « *Grande Conférence territoriale* » annuelle;
- Veiller à la santé financière de la Ville, grâce à une gestion rigoureuse et responsable avec une parfaite maîtrise de la chaîne fiscale ;



- Reprendre la politique de coopération décentralisée de la Ville en accordant une priorité absolue à l'intercommunalité afin que la Ville et les 19 Communes puis la Ville et les Villes de Pikine, Guédiawaye et Rufisque harmonisent leurs interventions à fort impact territorial ;
  - Relancer la politique de coopération décentralisée de la Ville sur le plan international par la réactivation des axes traditionnels mais surtout par le renouvellement des partenariats de co-développement notamment avec les pays du Sud, les pays du Moyen-Orient ou encore les Capitales des BRICS (*Brésil, Russie, Inde, Corée du Sud, Afrique du Sud*);
  - Tirer le meilleur parti des financements innovants et bénéficier des possibilités d'investissement offertes par l'emprunt obligataire, avec l'accord de l'État, pour un développement territorial structurant ;
  - Former les conditions de mise en œuvre des objectifs de notre programme en accédant à des fonds internationaux comme « *Lives and Livelihoods Funds* » de la Banque Islamique de Développement ouverts aux projets de développement social, à des fonds étrangers comme le partenariat du « Fonds mondial » (FM) pour les investissements en santé, le partenariat du « *Fonds d'innovation pour le Développement* » (FID) qui finance les solutions innovantes au service de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, ou encore, en levant les fonds dédiés au soutien des Collectivités territoriales pour le développement durable comme le « *Fonds vert* » pour le climat ;
  - Susciter des partenariats de joint-ventures sociales et de délégations de gestion entre l'institution municipale et les entreprises privées locales et internationales ;
  - Mobiliser les financements consentis dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ;
  - Élaborer un contrat-plan entre l'État et la Ville afin d'augmenter la surface d'investissement de la Ville, tout en mettant en cohérence les interventions publiques et la politique de Ville afin de gagner en efficacité et en efficience.
- Mon équipe et moi sommes déterminés pour :**
- X – LA MODERNISATION DE L'OUTIL MUNICIPAL**
- L'organisation et le fonctionnement des Services de la Ville sont régis par



les dispositions de l'arrêté du Maire n°1795 du 21 avril 2011 portant réorganisation des Services de la Ville de Dakar c'est-à-dire, des Services rattachés au Cabinet du Maire et du Secrétariat municipal.

### **Nous nous engageons à :**

- Accorder au personnel de la Ville des bourses de formation en alternance dans les Grandes Écoles et universités nationales ;
- Créer des espaces de e-learning et une bibliothèque virtuelle pour la promotion professionnelle des travailleurs ;
- Développer le partage des bonnes pratiques par « *retour d'expériences* » de travailleurs municipaux placés en position de stage de perfectionnement à l'étranger dans des administrations municipales de référence ;
- Accompagner le développement de la fonction publique locale.

Un programme, porté par « **un Homme mûr pour une Ville sûre** », s'inscrit dans une temporalité déterminée par l'urgence.

Le retour de la Ville de Dakar sur la scène internationale avec la relance de la coopération intercommunale internationale (*jumelages, conventions, partenariats...*) avec les collectivités

territoriales du Nord comme du Sud constitue également une priorité pour l'opération de marketing nécessaire à la promotion des services commerciaux, hôteliers, hospitaliers, académiques et diplomatiques de la Capitale. La « *Relance de Dakar* » en elle-même est un concept. Ce dernier est à relier avec l'organisation prochaine d'évènements de dimension internationale comme les Jeux Olympiques de la Jeunesse (*J.O.J.*), la Coupe d'Afrique des Nations de Football, etc. La Ville, sous notre magistère, sera capacitée pour être la Capitale des Arts, du Design, de la Culture en un mot. Elle sera capacitée pour l'organisation d'évènements annuels ou biennaux comme la traversée à la nage entre Dakar et Gorée, le Tour cycliste international de Dakar, les « *24 heures de Dakar* », le Festival des traditions et cultures de Dakar, le Festival international de la Percussion, la Régate internationale des Peuples de la mer, etc.



## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE GOUVERNANCE

*Dakar doit faire rêver.*

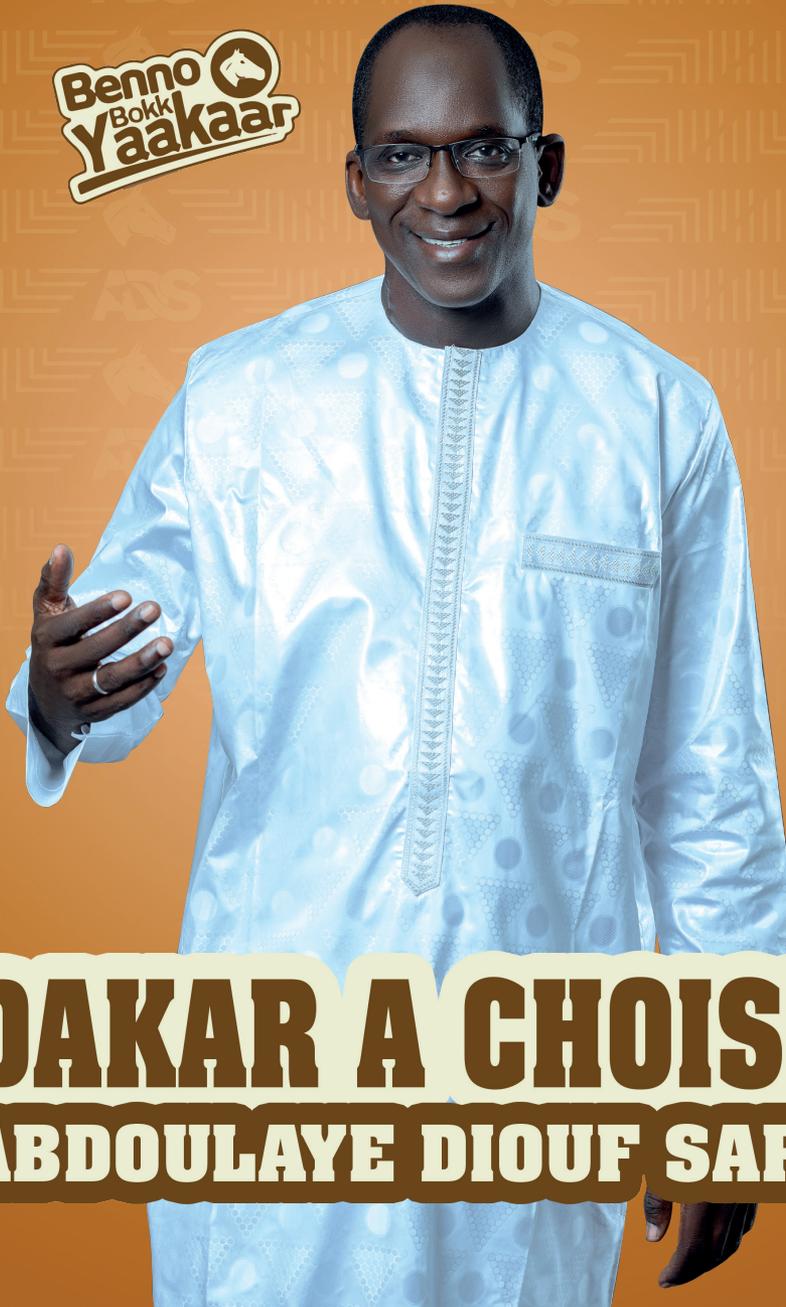
À ce stade de mon expérience dans le gouvernement du Sénégal et comme Maire de la Commune de Yoff et, au nom de l'engagement des femmes et des hommes qui m'accompagnent, je m'autorise à vous demander votre confiance pour entamer, avec vous et pour vous, un nouveau sacerdoce, par la grâce de Dieu.





# ÉLECTION LOCALE 2022

**Benno**  
Bokk  
**Yaakaar**



# DAKAR A CHOISI!

# ABDOULAYE DIOUF SARR

